



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER  
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD

14 SEPTEMBRE 2020

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, TENUE AU CENTRE DE LOISIRS, LE LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020, À DIX-NEUF HEURES (19 h), SOUS LA PRÉSIDENTE DE RICHARD GALIBOIS, MAIRE.

Sont présents :  
Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Claire Bossé	Marie Tanguay	Diane Blais
Chantal Godin	Mario Cantin	Jocelyn Lapointe

Secrétaire d'assemblée : Martin Turgeon

### ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. OUVERTURE
2. ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL D'AOÛT 2020
4. FINANCES
  - 4.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES, T2
  - 4.2 COMPTES
  - 4.3 ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2020-110 CONCERNANT LE REMBOURSEMENT DU PRÊT DES RÈGLEMENTS N<sup>OS</sup>231 et 234 (F20-002)
  - 4.4 DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2021
5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
  - 5.1 MODIFICATION AUX DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTEMBRE ET NOVEMBRE
  - 5.2 ENTENTE ET AUTRES FORMALITÉS DÉCOULANT DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT DE FOURNITURE DE LUMINAIRES DE RUE AU DEL AVEC SERVICES CONNEXES POUR LE BÉNÉFICIAIRE DES MUNICIPALITÉS (V20-008)
  - 5.3 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N<sup>o</sup>327 CONCERNANT LE COLPORTAGE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT N<sup>o</sup>213
  - 5.4 MANDAT D'ARCHITECTURE DU PAYSAGE – PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS PUBLIC À LA PLAGE DE BERTHIER-SUR-MER (I20-006)
  - 5.5 ACHAT DE RADIOS DE COMMUNICATION POUR LE SERVICE INCENDIE (SXX-043)
  - 5.6 ACHAT DE RADIOS DE COMMUNICATION POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (S19-001)
  - 5.7 MAINTENANCE PRÉVENTIVE DES SOUFFLANTES DES ÉTANGS D'ÉPURATION (EXX-009)
  - 5.8 ACHAT DE DEUX RADARS PÉDAGOGIQUES (V20-007)
  - 5.9 ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES ET MODIFICATION DE CELLE DE LA STATION DE POMPAGE DE L'ANSE (EX-004 ET EXX-008)
6. URBANISME
  - 6.1 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ D'URBANISME DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020
  - 6.2 DÉROGATION MINEURE, BÂTIMENT ACCESSOIRE EN COUR AVANT, 58, RUE PRINCIPALE OUEST
  - 6.3 DEMANDE DE LOTISSEMENT ET NOUVELLE CONSTRUCTION SOUMISE AU PIIA, 4, RUE DES ÉTANGS, LOTS 6 234 180 ET 6 234 181
  - 6.4 DÉROGATION MINEURE, LOTISSEMENT DES LOTS 3 476 896 ET 3 688 040
7. AFFAIRES NOUVELLES
  - 7.1 EMBAUCHE DE MONIQUE TOUSIGNANT, MICHÈLE LAMONDE ET MARIE-ANDRÉE PERRON, AINSI QUE L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DIVERS POUR LE SERVICE DE BRIGADIER (H19-004)
8. CORRESPONDANCE



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

8.1 BOURSE DES MAIRES, CENTRE D'ETUDES COLLEGIALES DE MONTMAGNY  
8.2 DÉPÔT D'UNE PÉTITION DE CITOYENS DU SECTEUR DU FAUBOURG POUR  
UN PROBLÈME DE POUSSIÈRE DE BOIS PROVENANT DE L'USINE TOP  
BEDDING

9. RAPPORTS DES COMITÉS
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

### 1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

### 2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour.

2020-155

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :  
D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

### 3. PROCÈS-VERBAL D'AOÛT 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 août 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture du procès-verbal.

2020-156

IL EST PROPOSÉ PAR Jocelyn Lapointe, APPUYÉ PAR Diane Blais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :  
D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 3 août 2020.

ADOPTÉE

### 4. FINANCES

#### 4.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES, T2

Dépôt par le directeur général et selon l'article 176.4 du *Code municipal* de l'état comparatif des revenus et dépenses au 30 juin 2020. Une copie a été distribuée au maire et à chacun des conseillers.

2020-157

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Bossé, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :  
D'ACCEPTER l'état comparatif tel que présenté.

ADOPTÉE

#### 4.2 COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances précédentes.

2020-158

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :  
D'APPROUVER la liste des comptes à payer et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

<u>Fournisseurs</u>	<u>détails</u>	<u>montant</u>
Hydro-Québec	poste incendie	110.68
	pompe chemin Fleuve	41.02
	immeuble municipal	359.96
	station pompage Anse	444.08
	étangs	3 837.84
	piscine municipale	1 501.29
	centre de loisirs	369.78
	éclairage public	4 552.84



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

	station pompage Peupliers	629.31	
	usine traitement eau	1 579.25	
	parc Jean Lesage	31.11	
	pompe Principale Ouest	171.21	
	puits Blais Ouest	329.88	
	Fée des glaces	29.29	13 987.54
Telus	poste incendie		101.09
MRC de Montmagny	quote-part 3 <sup>e</sup> vers.	78 739.33	
	vidange fosse septique	235.00	
	collecte sélective	2 941.33	81 915.66
Avantis coopérative	quincaillerie		543.03
Receveur général du Canada	DAS août		4 268.88
Revenu Québec	DAS août		10 301.02
Retraite Québec	août		744.00
Petite caisse générale	fournitures de bureau		203.51
Spécialité de moteurs Berthier	batterie tracteur pelouse		262.66
Xerox	photocopieur (2 mois)	1 101.46	
	fournitures de bureau	284.15	1 385.61
Postes Canada	envoi journal septembre		148.77
Mun. St-François	emprunt recherche en eau		5 247.79
Sani Bleu	location toilette plage		241.45
Arpentage Côte-du-Sud	arpentage pour litige		459.90
Cytech Corbin	fluorescents		318.08
Signalisation Lévis Inc.	signalisation		784.36
Publicité Plastique Blais	affiches halte vr	377.12	
	avis descente bateau	156.37	533.49
Pièces d'auto GGM	colle toit piscine		148.18
Philius Blais & fils Inc.	location déchiqueteuse		172.46
Gestech environnement	août		5 110.64
Laforest Nova aqua Inc.	aires de protection puits		5 638.89
Concassés du Cap	roll-off	869.73	
	transport ordures	7 248.77	8 118.50
Régie L'Islet Montmagny	mai	2 652.87	
	juin	2 096.61	4 749.48
Régie gestion mat. rés. Mauricie	enfouissement juillet		4 593.92
Impressions Credo Inc.	impression journal septembre		839.32
Entreprises F.M. Roy	fauçage bord des chemins		3 449.25
Pyro Secur	plein d'air service incendie		817.47
Eurofins Environex	analyse eau potable	220.75	
	analyse eaux usées	199.49	
	piscine municipale	47.43	467.67
Arrêt Stop	essence voirie et incendie		806.46
Fondation Hotel Dieu Lévis	campagne majeure		1 113.00
Communication Imago Inc.	site internet		517.39
Aerzen	étangs		4 730.27
GSI Environnement	compost (bac brun)		2 758.34
Bell mobilité	cellulaire (2 mois)		204.50
Vigil sécurité Inc.	clé pour gym		396.66
Géomog	service d'arpentage		546.13
6tem TI Inc.	informatique		30.40
EducaZoo	camp de jour		402.41
Croix-rouge Canadienne	services aux sinistrés		277.95
Urbam			7 597.55
Cardio Tech	réparation tapis gym		795.52
Produits Novaco	produits entretien		148.10
Fernand Corriveau	ménage toilette public marina		420.00
Pierre Morissette	arbres		580.00
Signal Services Inc.	panneau vitesse		11 948.20
Regroupement Maisons des jeunes	cadre de référence		23.67
Groupe ferti	contrôle agrile du frêne		381.13
Sofun amusement	jeux gonflables		1 905.00
Dicom Fret	envoi soufflante étangs		389.04
Métal LPL Enr.	service incendie		84.85
Service et entretien Daniel Ross	5 <sup>e</sup> versement tondage		1 667.13
Uline	fournitures entretien		1 299.83
Novicom	service incendie	9 050.43	
	sécurité civile	6 281.34	15 331.77
Consultants Gen+	quai		2 877.25
Pompiers	achat radio		875.00



N° de résolution  
ou annotation

2020-159

2020-160

2020-165



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

Service incendie

août

1 599.78

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 215 259,95 \$

Martin Turgeon  
ADOPTÉE

### 4.3 ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2020-110 CONCERNANT LE REMBOURSEMENT DU PRÊT DES RÈGLEMENTS N<sup>OS</sup>231 ET 234 (F20-002)

CONSIDÉRANT QUE le prêt des règlements n<sup>os</sup>231 et 234 sera finalement refinancé par un prêt auprès d'une institution bancaire et non à même le fond de roulement;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle communication a été envoyée aux 21 propriétaires concernés qui leur explique la procédure à suivre pour effectuer un paiement anticipé de leur part du prêt.

IL EST PROPOSÉ PAR Jocelyn Lapointe, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ANNULER la résolution 2020-110 concernant le remboursement du prêt à même le fond de roulement;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier et le maire à prendre un prêt sur 5 ans pour le financement du solde résiduel du prêts des règlements n<sup>os</sup>231 et 234.

ADOPTÉE

### 4.4 DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au Conseil le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour l'année 2021. L'avis public réglementaire a également été affiché le 10 septembre dernier et publié dans le journal L'Oie Blanche du 16 septembre 2020.

Les faits saillants du rôle sont :

- Valeur des immeubles imposable : 260 338 100 \$
- Valeur des immeubles non imposable : 9 052 100 \$
- Valeur totale : 269 390 200 \$
- Nombre d'unités d'évaluation : 1 135
- Nombre total de logements : 974
- Nombre d'autre locaux : 55

## 5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS

### 5.1 MODIFICATION AUX DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTEMBRE ET NOVEMBRE

Modification de la date de la séance de septembre à cause d'un conflit d'horaire et de celle de novembre afin de la faire concorder avec la date d'ouverture des soumissions pour le refinancement du prêt du règlement n<sup>o</sup>239.

CONSIDÉRANT QUE l'avis public donné le 31 août 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR Chantal Godin, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE DÉPLACER la séance ordinaire du conseil municipal de septembre 2020 au lundi 14 septembre et celle de novembre au mardi 3 novembre.

ADOPTÉE

### 5.2 ENTENTE ET AUTRES FORMALITÉS DÉCOULANT DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT DE FOURNITURE DE LUMINAIRES DE RUE AU DEL AVEC SERVICES CONNEXES POUR LE BÉNÉFICE DES MUNICIPALITÉS (V20-008)



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

CONSIDÉRANT QUE l'article 14.7.1 du *Code municipal* prévoit qu'une municipalité peut conclure avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) une entente ayant pour but l'achat de matériel ou de matériaux, l'exécution de travaux ou l'octroi d'un contrat d'assurance ou de fourniture de services par la FQM au nom de la Municipalité; des démarches déjà mises en œuvre avec l'aide de la MRC de Montmagny et des différents comités de travail;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a adopté une *Politique de gestion contractuelle pour l'adjudication de contrats* dans le cadre de regroupements d'achats comme c'est le cas en l'espèce;

CONSIDÉRANT QUE, dans le respect de sa politique de gestion contractuelle, la FQM a lancé un appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL incluant l'installation ainsi que des services d'analyse écoénergétique et de conception (ci-après l'« **Appel d'offres** ») au bénéfice des municipalités;

CONSIDÉRANT QU'Énergère Inc. a déposé la soumission ayant obtenu le pointage le plus élevé et s'est vue adjudger un contrat conforme aux termes et conditions de l'Appel d'offres, la FQM étant responsable de l'exécution de ce contrat (ci-après le « **Contrat** »);

CONSIDÉRANT QUE pour bénéficier des termes et conditions du Contrat, la Municipalité de Berthier-sur-Mer doit conclure une entente avec la FQM;

CONSIDÉRANT QUE pour bénéficier des termes et conditions du Contrat, la Municipalité de Berthier-sur-Mer doit conclure une entente avec la FQM;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer souhaite bénéficier des termes et conditions du Contrat intervenu entre la FQM et Énergère;

CONSIDÉRANT QUE la FQM accepte de signer une entente avec la Municipalité de Berthier-sur-Mer pour que cette dernière puisse adhérer au Contrat.

2020-162

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE PARTICIPER à l'Appel d'offres lancé par la FQM et bénéficier des termes et conditions découlant du Contrat et, à cette fin, y adhère;

D'AUTORISER Martin Turgeon directeur général et secrétaire-trésorier à signer une entente avec la FQM permettant à la municipalité d'adhérer au Contrat;

D'AUTORISER Martin Turgeon directeur général et secrétaire-trésorier à requérir la réalisation, pour le compte de la municipalité de Berthier-sur-Mer, de l'analyse d'opportunité et, le cas échéant, de l'analyse de faisabilité prévues à l'Appel d'offres;

D'AUTORISER Martin Turgeon directeur général et secrétaire-trésorier à transmettre tout document ou effectuer toute formalité découlant de l'entente à être signé avec la FQM, de l'Appel d'offres ou du Contrat.

### 5.3 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N°327 CONCERNANT LE COLPORTAGE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT N°213

Avis de motion est par la présente donné par Diane Blais qu'à une séance ultérieure du conseil municipal sera adopté le *Règlement n°327 concernant le colportage et abrogeant le règlement n°213*. À la demande du président d'assemblée, le secrétaire présente à l'audience le projet de règlement. Des copies du projet sont disponibles sur demande pour consultation.

2020-163



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil

### de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

#### 5.4 MANDAT D'ARCHITECTURE DU PAYSAGE - PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS PUBLIC À LA PLAGE DE BERTHIER-SUR-MER (I20-006)

CONSIDÉRANT QUE la nécessité d'améliorer l'accès à la plage de Berthier-sur-Mer, la signalisation, la circulation sur le stationnement et la gestion des débordements;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposé par la firme OPTION aménagement.

2020-164

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ :

D'OCTROYER le mandat sur une base horaire à la firme OPTION aménagement pour les deux premières phases du projet, soit l'étape préparatoire et le plan image du projet pour un montant estimé de 8 500 \$.

ADOPTÉE

#### 5.5 ACHAT DE RADIOS DE COMMUNICATION POUR LE SERVICE INCENDIE (SXX-043)

CONSIDÉRANT QUE les radios de communication utilisés par le service incendie appartenait aux pompiers et que plusieurs n'étaient pas conformes;

CONSIDÉRANT l'obligation de l'employeur à fournir les équipements de protection et de sécurité nécessaires à ses employés;

CONSIDÉRANT les différentes offres de services reçues pour le projet;

CONSIDÉRANT QUE certaines radio appartenant présentement à nos pompiers pourraient être réutilisées et qu'il est opportun de proposer un rachat au tarif de 125 \$.

2020-161

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Blais, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE PROCÉDER à l'achat de deux radios Motorola XPR 7500E, de sept radios Motorola XPR3300 et de leurs accessoires à l'entreprise Novicom au montant 7 764 \$ avant taxes.

DE PROCÉDER au rachat de sept radios Motorola conformes au prix de 125 \$ chacun à certains pompiers du service au montant total de 875 \$.

ADOPTÉE

#### 5.6 ACHAT DE RADIOS DE COMMUNICATION POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (S19-001)

CONSIDÉRANT QUE la mise en place du plan des mesures d'urgences en sécurité civile en novembre 2019;

CONSIDÉRANT l'aide financière octroyée par le programme pour le soutien des actions de préparation aux sinistres.

2020-166

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Bossé, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE PROCÉDER à l'achat de six radios Motorola XPR3300 et de leurs accessoires à l'entreprise Novicom au montant 5 463 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

#### 5.7 MAINTENANCE PRÉVENTIVE DES SOUFFLANTES DES ÉTANGS D'ÉPURATION (EXX-009)

Entretien préventif complet des deux soufflantes mise en place en 2013. Le projet nécessite le démantèlement et l'envoi de chacune des soufflantes au centre de service d'Arzen à Vaudreuil.

2020-167

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Blais, APPUYÉ PAR Jocelyn Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE PROCÉDER à la maintenance des soufflantes au montant de 9 442 \$ avant taxes.

ADOPTÉE



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

N° de résolution  
ou annotation

2020-168

### 5.8 ACHAT DE DEUX RADARS PÉDAGOGIQUES (V20-007)

Achat de deux radars pédagogiques pour le contrôle de la vitesse sur les rues de la municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Bossé, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE PROCÉDER à l'achat de deux radars pédagogiques à l'entreprise Signal Services Inc. au montant de 10 392 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

### 5.9 ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES ET MODIFICATION DE CELLE DE LA STATION DE POMPAGE DE L'ANSE (EX-004 ET EXX-008)

Le projet consiste à l'entretien préventif des génératrices de l'usine de production de l'eau potable et de la station de pompage de l'Anse. Le projet prévoit également le remplacement des batteries de la génératrice de l'Anse ainsi que des modifications au niveau du réservoir d'antigel, le tout tel que présenté par les offres de services de Génératrice Drummond.

2020-169

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE PROCÉDER à l'entretien et aux modifications des génératrices au montant d'environ 2 750 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

## 6. URBANISME

### 6.1 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ D'URBANISME DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au Conseil le procès-verbal de la réunion du comité d'urbanisme du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

2020-170

### 6.2 DÉROGATION MINEURE, BÂTIMENT ACCESSOIRE EN COUR AVANT, 58, RUE PRINCIPALE OUEST

Construction d'un garage détaché et cour avant et latérale de 7,32 m X 6,01 m.

Le projet présenté déroge au point suivant du règlement de zonage n°265 :

- Article 5.5.2 : Les garages isolés doivent être localisés dans les cours latérales et les cours arrière. Si le garage est intégré ou annexé au bâtiment principal, le garage doit respecter la marge de recul obligatoire exigée pour le bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte le plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la construction ne cause pas préjudice aux propriétaires voisins puisque le seul bâtiment qui se trouve sur la propriété voisine est un bâtiment accessoire du même usage;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation en vigueur cause préjudice au demandeur en raison de l'impossibilité de construire un garage en cour arrière en raison de la présence de la falaise;

CONSIDÉRANT QUE la construction projetée s'harmonise avec le bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté au comité d'urbanisme du 1<sup>er</sup> septembre dernier et qu'il recommande l'acceptation du projet;

CONSIDÉRANT l'avis public publié le 21 août 2020.

2020-171

IL EST PROPOSÉ PAR Jocelyn Lapointe APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCORDER la dérogation mineure, le tout tel que décrit dans les plans de Yannick Savard datés du 17 août 2020.



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

### 6.3 DEMANDE DE LOTISSEMENT ET NOUVELLE CONSTRUCTION SOUMISE AU PIIA, 4, RUE DES ÉTANGS, LOTS 6 234 180 ET 6 234 181

Demande de lotissement consistant à soustraire 641,2 m<sup>2</sup> au lot 6 234 180 en faveur du lot 6 234 181 dans le but de construire une résidence unifamiliale de 7,32 m X 7,32 m avec un garage détaché de 4,27 m X 6,10 m.

CONSIDÉRANT QUE la demande ne respecte pas l'ensemble de critères associés au PIIA;

CONSIDÉRANT QUE la construction projetée s'harmonise avec les constructions voisines en termes de matériaux et d'alignement;

CONSIDÉRANT QUE la façade orientée vers le boul. Blais possédera plusieurs détails architecturaux;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté au comité d'urbanisme le 1<sup>er</sup> septembre dernier et qu'il recommande l'acceptation du projet avec la condition suivante :

- Planter un minimum de 4 arbres d'un diamètre minimal de 50 mm le long du boulevard Blais.

2020-172

IL EST PROPOSÉ PAR Jocelyn Lapointe APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCORDER le projet de lotissement et la nouvelle construction selon les recommandations émises par le CCU, le tout selon les plans de lotissement et d'implantation (minutes 8424 et 8425) de l'arpenteur André Dumas datés du 20 août 2020 et des plans de constructions de Marco Brochu datés du 23 août 2020.

### 6.4 DÉROGATION MINEURE, LOTISSEMENT DES LOTS 3 476 896 ET 3 688 040

Modification au lotissement pour ajouter un terrain constructible.

Le projet présenté déroge au point suivant du règlement de lotissement n°266 :

- Article 6.2: La largeur minimale d'un lot pour une habitation unifamiliale isolé qui est desservie par les réseaux d'aqueduc et d'égout est de 15 mètres. Pour ce dossier, la largeur minimale du lot sera de 4,92 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté au comité d'urbanisme le 28 juillet dernier et qu'il recommande l'acceptation du projet;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation est inévitable puisque qu'il s'agit d'un chemin d'accès d'un terrain situé en retrait du boul. Blais;

CONSIDÉRANT l'avis public publié le 17 juillet 2020.

2020-173

IL EST PROPOSÉ PAR Jocelyn Lapointe APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCORDER le projet de lotissement selon le plan de lotissement (minute 2931) de l'arpenteur Étienne Canuel daté du 21 septembre 2020.

## 7. AFFAIRES NOUVELLES

### 7.1 EMBAUCHE DE MONIQUE TOUSIGNANT, MICHÈLE LAMONDE ET MARIE-ANDRÉE PERRON, AINSI QUE L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DIVERS POUR LE SERVICE DE BRIGADIER (H19-004)

CONSIDÉRANT QUE le service de brigadier scolaire instauré en 2019 a été très apprécié des parents de jeunes élèves;

CONSIDÉRANT le départ de Mme Jocelyne Rodrigue qui occupait la fonction de brigadière scolaire l'an dernier.

2020-174

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Blais APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER l'achat des vêtements de sécurité nécessaires;





N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

DE PROCÉDER à l'embauche de Mesdames Monique Tousignant, Michèle Lamonde et Marie-Andrée Perron à temps partiel à titre de brigadières en date du 31 août 2020;

D'AUTORISER le directeur général à signer les contrats de travail.  
ADOPTÉE

### 8. CORRESPONDANCE

#### 8.1 BOURSE DES MAIRES, CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY

Le Centre d'études collégiales de Montmagny sollicite encore cette année la participation de la Municipalité pour la remise des bourses d'étude des Maires. Historiquement, la Municipalité octroie 100 \$ pour chaque nouvel étudiant de Berthier-sur-Mer inscrit au Centre d'étude.

2020-175

IL EST PROPOSÉ PAR Chantal Godin APPUYÉ PAR Diane Blais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :  
D'OFFRIR une bourse de 100 \$.

ADOPTÉE

#### 8.2 DÉPÔT D'UNE PÉTITION DE CITOYENS DU SECTEUR DU FAUBOURG POUR UN PROBLÈME DE POUSSIÈRE DE BOIS PROVENANT DE L'USINE TOP BEDDING

Une représentante d'un comité de citoyens du secteur du Faubourg dépose une pétition des citoyens du secteur qui se plaignent de la poussière de bois produite par l'usine Top Bedding qui se dépose sur leurs propriétés. La municipalité fera un suivi au comité d'ici un mois.

2020-176

### 9. RAPPORTS DES COMITÉS

Aucun sujet

### 10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet

### 11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée.  
Il est 20 h 41.

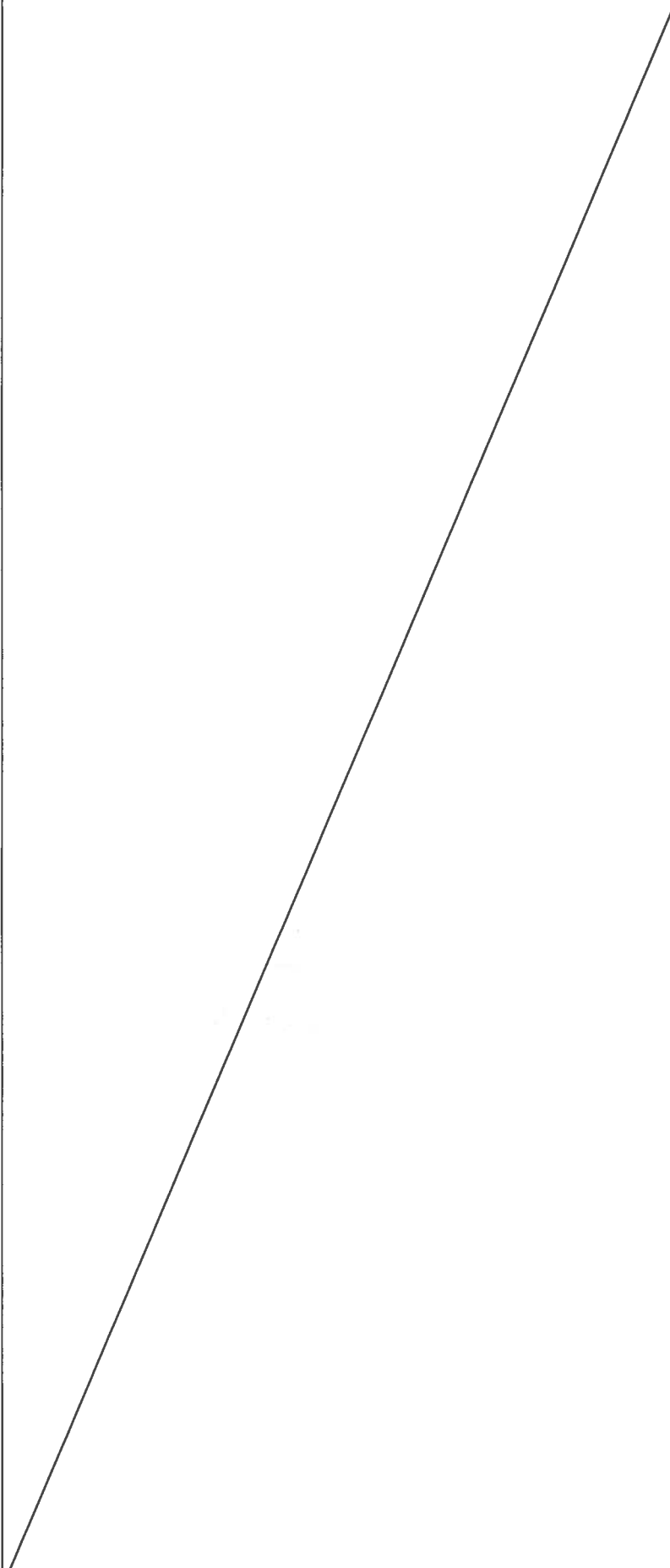
Président :

Secrétaire d'assemblée :



**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Berthier-sur-Mer**  
Page laissée intentionnellement vide

N° de résolution  
ou annotation



Page laissée intentionnellement vide